



28 septembre 2020

(20-6570)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

ROYAUME-UNI: DÉCRET DE 2004 SUR LES DESSINS ET MODÈLES
(PAYS PARTIES À LA CONVENTION)

Membre présentant la notification	ROYAUME-UNI
--	--------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Décret de 2004 sur les dessins et modèles (pays conventionnels)
Objet	Dessins et modèles industriels
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2020/IP/GBR/20_5731_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input checked="" type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Décret de 2001 sur les dessins et modèles (pays conventionnels) (modification) IP/N/1/GBR/30, IP/N/1/GBR/D/16 ; Ordonnance de 2000 (n° 2) sur les dessins et modèles (pays parties à la Convention) (modification) IP/N/1/GBR/25, IP/N/1/GBR/D/14 ; Ordonnance de 2000 sur les dessins et modèles (pays parties à la Convention) (modification) IP/N/1/GBR/10, IP/N/1/GBR/D/5 ; Ordonnance de 1994 sur les dessins et modèles (pays conventionnels), SI 1994, n° 3219 Ordonnance de 1995 sur les dessins et modèles modifiant l'ordonnance relative aux pays conventionnels), SI 1995, n° 2988 IP/N/1/GBR/1

Brève description du texte juridique notifié	
Le Décret, conformément à l'article 13:1) de la Loi de 1949 sur les dessins et modèles enregistrés, que indique que les pays spécifiés dans l'annexe 1 sont des pays parties à la Convention aux fins de toutes les dispositions de la Loi de 1949 sur les dessins et modèles enregistrés. Dans ce décret, le terme "pays" englobe les colonies, les protectorats et les territoires en vertu de l'article 13:3) de ladite loi.	
Langue(s) du texte juridique notifié	anglais
Entrée en vigueur	31 janvier 2005; http://www.legislation.gov.uk/uksi/2004/3336/contents/made
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	19 août 2020
Autres renseignements	http://www.legislation.gov.uk/uksi/2004/3336/contents/made – Modifie/remplace: Ordonnance de 1994 sur les dessins et modèles (pays conventionnels); Ordonnance de 1995 sur les dessins et modèles modifiant l'ordonnance relative aux pays conventionnels); Ordonnance de 2000 sur les dessins et modèles (pays parties à la Convention) (modification); Ordonnance de 2000 (n° 2) sur les dessins et modèles (pays parties à la Convention) (modification); Décret de 2001 sur les dessins et modèles (pays conventionnels) (modification)
Organisme ou autorité responsable	Office de la propriété intellectuelle du Royaume-Uni Concept House Cardiff Road Newport South Wales NP10 8QQ Royaume-Uni information@ipo.gov.uk 0300 300 2000 Depuis un autre pays que le Royaume-Uni: +44 (0)1633 814000

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.